

RÉUNION DU VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

Ce soir pas de réunion du bureau, et nous nous retrouvons à 20 h, la salle du Mont Lambert étant occupée en début de soirée.

Sont excusés pour leur absence Jean Michel Catto, Alain Richart, Bernadette et Roland Bailly.
23 licenciés présents.

Coté santé aucun problème signalé.

Sécurité :

Philippe Lelièvre nous a envoyé à tous en mail l'article de la Voix du Nord, au sujet du sur-risque nocturne pour les cyclistes, en cette période de l'année.

Le rapport sécurité de Jean Michel Catto, qui sera mis en ligne, et dont il est important de prendre connaissance, prend en considération tous les effets néfastes de la tombée de la nuit à 17h, la diminution de visibilité, et l'augmentation de la vulnérabilité pour les usagers les plus fragiles, cyclos, piétons, utilisateurs de trottinettes !

On constate une hausse de 34 % des accidents impliquant des piétons aux heures de pointe, à la tombée de la nuit! (sortie des écoles et bureau).

En 2024, 46 % des piétons tués l'ont été la nuit !

La vigilance s'impose, et non seulement il faut voir mais aussi être vu ! De fait la veste aux inserts réfléchissants dont nous sommes équipés, s'avère un excellent outil de prévention et de sécurité !

Dans les médias (JT, Internet) dernièrement on a pu prendre connaissance de la campagne « Respect sur la Route ». Elle fait suite à l'accident survenu au cycliste Paul Varry ! Le manifeste qui en est l'outil principal « Priorité au Respect » nous est parvenu en mail le 16 octobre, envoyé par le Président.

Comme dit le Président, les rapports entre les différents usagers ont toujours été plus ou moins compliqués, et cela ne semble pas vouloir s'améliorer ! Albert Jean Demagny prend la parole pour confirmer la situation et incriminer plusieurs automobilistes se comportant lamentablement à plusieurs reprises sous ses yeux dernièrement.

Tentons, quoiqu'il en soit, de ne jamais envenimer une situation critique, respectons le Code de la Route, soyons conciliants et compréhensifs du vécu des autres.....et n'oublions jamais notre « permis de sourire » !

Critiques sur les tenues :

Les tenues du Club ont été distribuées récemment. Les vestes et maillots font l'objet de remarques sur la taille (un peu trop petite)... les cuissards dont l'insert est trop large à l'avantdixit Raymond Bouchez et Jean Luc Leriche.

Les vestes d'hiver sont commandées par Stanislas Mycinski et Marc Sannier. Aux dires de André Meyer le prix serait de 44 €99, donc aurait baissé !

André Meyer prend la parole et pose la question suivante : « les ristournes faites pour l'achat des tenues avec la subvention du FDVA ? Est ce bien logique et normal ?

Le Président répond : La subvention du Fond de Développement de la Vie Associative est obtenue à la condition d'être utilisée à 60 % dans l'acquisition de matériel. Ce qui a été fait pour les animations dans les écoles. Les 40 % restant sont utilisables pour le fonctionnement du Club, les vêtements entrent dans cette catégorie.

André Meyer en conclut que les acheteurs de tenues en cette année ont eu la chance de bénéficier des ristournes du moment. Oui, c'est le moment de profiter...et sans doute l'achat des pneus fait aussi le bonheur de certains. Mais c'est ainsi, et si dans les années qui viennent les subventions manquent il n'y aura plus d'aide pour les achats !

Le tarif des licences en 2026 :

Il va augmenter, pour une raison d'assurance qui augmente.

Le petit braquet en 2025 était à 54€ 50, et son assurance coûtait 24€50

Le petit braquet en 2026 coûtera 57€, l'assurance 26€50

Le grand braquet en 2026 sera à 107€, il était de 106€ en 2025.

La raison en est simple, les accidents plus nombreux, le prix des vélos plus élevé, les tenues voient leur tarif augmenter !

La revue Cyclotourisme reste à 32€.

Lors de la réunion de Bureau de fin novembre, nous déciderons ensemble de la remise qui sera appliquée aux licences en 2026.

Les re-inscriptions pour la prise des licences auront lieu le vendredi 09 janvier, en même temps que la dégustation rituelle de la galette, au Foyer Communal de Saint Martin.

Retours sur la randonnée automnale du Club :

Ce fut le 5 octobre dernier et n'a accueilli que 42 participants, du fait d'une météo mouvementée.

Anne Chevrier fait la remarque sur les imprécisions de la carte de la randonnée, qui a donné lieu à diverses erreurs de parcours. Elle pose donc la question d'un tracé GPX, ne serait-ce pas une solution pour augmenter la fiabilité d'une sortie organisée ? Oui, mais il y aura toujours les cyclos non inscrits, qui visitent les ravitaillement malgré tout. Le tracé GPX n'empêchera pas certains cyclos de transférer la trace aux copains non inscrits !

Dans tous les Clubs il est habituel de constater que certains roulent sans même cotiser.....1€ !

Le sujet a été discuté dernièrement en réunion du CODEP !

Le Président tient à préciser que sur la Randonnée Automnale du Club il n'y a eu que 6 roulants du Club....un peu interpellant !

Par contre au niveau de l'organisation à l'accueil et ravitaillement 7 bénévoles !

Remboursement des km :

Le Président procède à la distribution des fiches établies pour chacun des bénévoles qui ont utilisé leur véhicule aux fins d'organisation, lors des randonnées pour se rendre à leur point de ravitaillement. Chacun à la possibilité d'être remboursé de la somme investie, en frais de route, ou encore d'en faire don au Club !

Assemblée Générale :

Notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 30 novembre, à la Salle Germaine Dumortier, Saint Martin les Boulogne.

Les cyclos, randonneurs, voyageurs, sont invités par le Président à envoyer rapidement leurs comptes rendus, leurs écrits, afin de nourrir le rapport des activités du Club en 2025 (cyclo montagnarde, diagonales, SF)

La compilation en sera faite par le Président, pour le 16 novembre, afin de laisser le temps à Alain Richard de procéder à la mise en impression des documents divers, et des photocopies.

Le bilan financier est clos du côté de Gilles Lelong.

Les 2 Censeurs aux comptes se font connaître, et ce seront Katy et William Diaz.

Philippe Lelièvre a écrit un mail pour l'invitation à cette Assemblée Générale de Messieurs Latry et Fasquel.

Un mail a aussi été envoyé à toutes et tous, dans le but de trouver des intéressés-ées à un poste au Bureau, nous aurions besoin d'un Trésorier !

Notre AG est rituellement suivie d'un repas pris en commun, et se pose alors la question d'un menu !...les idées ne fusent pas, mais il apparaît que le buffet froid pourrait recevoir les suffrages sous certaines conditions ...de la charcuterie, des salades diverses, du bon pain, du saumon

fumé...etc... Raymond Boucher expose nos souhaits à son beau fils et un devis sera examiné. S'en suivra un mail afin de recenser les participants.
Raymond Boucher s'occupe aussi de la confection du panier garni.

Téléthon de la mairie de St Martin :

Notre Club est invité par la Mairie de Saint Martin au Téléthon à la salle Giraux Sannier Il s'agit de faire acte de présence et représenter le Club le samedi 06 décembre de 10 h à 12 h.

Seront présents Patrick Pérard, Eric Louasse, Francis Prudhomme, Jean Luc Findinier, Laurent Boulet, Marc Sannier, Jean Marie Hanquez Philippe Lelièvre.

Les grandes sorties de l'annee2026 :

- Le Carré des Vallées : 17 mai
- La Ronde des Clubs d'Opale : 31 mai (à confirmer)
- Lille Hardelot : 07 juin
- Samer-Le Crotoy-Samer: le samedi 13 juin
- L'Etape du Tour ASPTT : 21 juin
- La Montagne de Reims : 28 juin
- Cyclo Montagnarde des Vosges : 27 et 28 juin
- Chti'Bike : pas encore de date à ce jour.

Dès que la date du Chti'Bike Tour est connue, un message sera envoyé fin de recenser les participants-es.

Le calendrier maritime est sur le site. Pour rappel :

- le 22 mars sera la Concentration Jean Claude Molmy.
- le 10 mai la Randonnée des 2 Caps,
- le 04 octobre notre Randonnée automnale.

Le Président nous fait la lecture des sorties pour le mois de novembre.

Et voila le pot d'anniversaire offert par nos amis Jean Luc Findinier et Francis Calon, qui nous a encore délecté ce soir de quelques bonnes blagues !

Très bon anniversaire à eux !!